

Sous le haut patronage de  
Monsieur Emmanuel MACRON  
Président de la République

# CHU HEALTHTECH CONNEXION DAY #2

*La HealthTech et les hôpitaux au service de la Santé de demain !*

20 NOVEMBRE 2023  
PALAIS DU PHARO - MARSEILLE

**Événement co-organisé par :**

france  
biotech

biotech | medtech | e-santé | IA  
LES ENTREPRENEURS DE LA HEALTHTECH



CONFÉRENCE  
DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX  
DE CHRU

**OFFRES  
D'EXPOSITION**

## LE CONTEXTE DE LA CONFÉRENCE

France Biotech, l'association professionnelle des entrepreneurs de l'innovation en Santé et la Conférence des Directeurs Généraux de Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) organisent la 2ème édition du "CHU X Healthtech Connexion Day", le 20 novembre 2023 au Palais du Pharo à Marseille.

Cet événement se positionne comme l'une des actions phare découlant de l'accord-cadre signé en mars 2022 entre la Conférence des DG des CHU et France Biotech. Cette convention de partenariat mise en place pour définir les priorités communes en matière de recherche et d'innovation en santé et aussi pour partager les objectifs, expertises et problématiques, entre les acteurs hospitaliers et les entrepreneurs pour renforcer conjointement la complémentarité entre établissements hospitalo-universitaires et industriels pour que l'innovation bénéficie au plus vite aux patients et au système de soins.

[Retrouvez le communiqué de Presse de cet accord](#)

L'objectif de cette 2ème journée est de poursuivre l'acculturation entre les parties prenantes afin de favoriser une meilleure connaissance des enjeux et perspectives de collaboration entre les Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) et les entrepreneurs de l'innovation en santé, de permettre les échanges, la co-construction, afin notamment de contribuer aux enjeux et orientations stratégiques du Plan Innovation 2030.

L'événement permettra de faire un retour sur les chantiers initiés lors de la première édition du CHU X HealthTech Connexion Day de Nantes ainsi qu'un bilan sur les différentes actions et initiatives, mises en œuvre au courant de l'année 2023.

Le nouveau format de l'événement a été pensé pour laisser une grande place aux ateliers, véritables moments de co-construction et d'échanges directs et qualifiés entre les différents acteurs présents sur les différentes étapes de cheminement de l'innovation, de l'émergence à la diffusion. La donnée sera au cœur des thématiques.

Enfin, l'édition 2023 permettra également de valoriser les expertises locales notamment à travers la visite organisée de structures locales et la mobilisation de l'écosystème régional.

**Retour sur la première édition qui s'est tenue à Nantes en décembre 2022**  
**Près de 450 participants étaient présents | 40 exposants | 63 intervenants !**

- Entrepreneurs de l'innovation en santé, Acteurs Biotech, Dispositif Médical, Santé Numérique
- Professionnels des CHU : Responsables innovation, DSI, Responsables achats, Directeurs financiers, responsables de plateformes des transferts de technologies (ex. Clin données), PCME, Vice-présidents de recherche (CHU)
- Acteurs publics et privés de la Santé en France, experts, professionnels de santé, décideurs, politiques

**Retrouvez les informations de la précédente édition : [Cliquez-ici](#)**

## LES TEMPS FORTS DE L'ÉDITION 2023



**Conférences et tables rondes**  
autour de sujets prospectifs et  
de la promotion croisée  
des HealthTech et des établissements  
de santé



**Démo Zone**  
Exposition des partenaires  
et porteurs de projets innovants



**Workshops thématiques**  
échanges et discussions autour  
des grandes thématiques 2022



**Pitches de l'innovation**  
des HealthTech  
et des établissements de santé



**Rendez-vous d'affaires**  
organisés entre professionnels des  
CHU et acteurs de la HealthTech



**Networking Event**  
Grande soirée de networking

# LES COMITÉS

## COMITÉ DE PROGRAMMATION

### Représentants de France Biotech :

- **Jean-Baptiste Angeloglou**, CEO **PSIH**
- **David Caumartin**, Conseiller spécial auprès de la présidence, **France Biotech**
- **Catherine George** Vice-présidente **France Biotech**, **Présidente Ipsen Innovation - Ipsen Pharma**
- **Frédéric Girard**, Vice président **France Biotech**, **Opérations de développement Europe -DBV Technologies**
- **Florence Herry**, Vice Présidente de France Biotech, CEO **Libheros**
- **Corneliu Malciu** CEO **ARKHN**,
- **Franck Mouthon**, Président de France Biotech - **PDG Theranexus**
- **Alexandre Regniault**, Vice président France Biotech, Avocat associé - **Simmons & Simmons**
- **Nicolas Simon**, Vice president France Biotech, CEO **Wandercraft**
- **Stéphane Tholander**, Conseiller spécial auprès de la présidence, **France Biotech**, Co-fondateur et président, **Agora Health**
- **Jeanne Volatron**, Vice présidente & Trésorière France Biotech, Co-fondatrice et présidente - **EverZom**

### Représentants de l'écosystème Local

- **Emilie Royère**, Directrice Générale - **Eurobiomed**
- **Laurent Baly**, président du réseau **des SATT**

## COMITÉ DE PILOTAGE

- **Olivier Chabanon**, Délégué général de **France Biotech**
- **Armelle Dion**, Direction de l'**Innovation**, **HCL**
- **Stéphanie Dioszeghy**, Directrice de la Recherche et de l'**Innovation - CHU de Brest**
- **Gilles Duluc**, Directeur de la Recherche Clinique et de l'**Innovation**, **CHU de Bordeaux**
- **Tara Duong**, Responsable du Pôle Transfert & Innovation **APHP**
- **Alexandre Fournier**, Secrétaire Général de la Conférence des **DG de CHU**
- **Emilie GARRIDO PRADALIE**, Directrice de la Recherche en Santé de l'**Assistance-Publique Hôpitaux de Marseille**
- **Violaine Gauthier**, Responsable Communication et événementiel **France Biotech**
- **Philippe Leca**, directeur des services numériques **APHM**
- **Mathilde Lefevre**, Adjointe à la directrice de la recherche en santé, **APHM**,
- **Franck Mouthon**, Président de **France Biotech**
- **Caroline Peragut**, directrice de la Communication, **APHM**

### Représentants de la Conférence de la DG des CHU ou Représentants des CHU :

- **Marie-Anne Allain**, Responsable Cellule Juridique et Valorisation **CHU Lille**
- **Marin Chapelle**, Directeur Recherche et Innovation **CHU de Caen**
- **Brigitte Courtois**, Directrice de la Recherche et de l'**Innovation CHU de Lille**
- **Armelle Dion**, Directrice de l'innovation des **HCL**
- **Stephanie Dioszeghy**, Directrice de la Recherche et de l'**Innovation - CHU de Brest**
- **Gilles Duluc**, Directeur de la Recherche Clinique et de l'innovation - **CHU Bordeaux**
- **Tara Duong**, Responsable du Pôle Transfert & Innovation **APHP**
- **Florence Favrel Feuillade**, Directrice Générale du **CHRU de Brest**
- **Emilie Garrido-Pradalie** Directrice Département Affaires Médicales, Recherche et Maladies Rares, **AP-HM**
- **Sarah Hustache** - Directrice de la recherche et de l'innovation - **Hôpitaux Universitaires de Strasbourg**
- **Olivier Lairez**, Directeur de la Recherche et de l'**Innovation**, **CHU de Toulouse**
- **Mathilde Lefevre**, Adjointe à la directrice de la recherche en santé, **APHM**

### Représentants médicaux, paramédicaux, recherche :

- **Karim Asehnoun**, président-administrateur du **CNCR (Comité national de coordination de la recherche)**
- **Loic Garçon (CHU Amiens)** VP Recherche et référents du GT Innovation de la **CRI de la Conf des DG CHU**
- **Pierre Henri Haller** Président du **CNKS**
- **Pr Rémi SALOMON**, Président de la **conférence des PCME de CHU - AP-HP**
- **Jean-Noël Trochu (CHU Nantes)** VP Recherche et référents du GT Innovation de la **CRI de la Conf des DG CHU**
- **Ludivine Videloup** présidente de l'**ANFIPA**

## LES OPPORTUNITÉS DÉDIÉES AUX SOCIÉTÉS HEALTHTECHS\*

\*Entreprises de biotechnologies / du dispositif médical / du diagnostic/ de la Santé numérique

### EXPOSITION AU SEIN DE LA DÉMO ZONE (Nombre de places limité)

L'événement est organisé autour d'une **Démo Zone, espace central** conçu pour valoriser les innovations portées par les HealthTechs et acteurs issus des établissements hospitaliers. L'espace mis à disposition est composé d'une table haute et de 2 tabourets et d'une signalétique aux couleurs de votre société (opportunité de louer un écran Led en supplément).

### PRISE DE PAROLE (soumis à la validation du comité d'organisation, nombre de places limité)

#### **Opportunité de prise de parole au sein de "l'Espace Pitch"**

Créneau de 5 minutes de pitch autour de votre entreprise/projet/innovation.

Ecran digital mis à votre disposition pour illustrer votre propos.

Captation de votre intervention pour retransmission des capsules en différé sur les réseaux sociaux et le site de l'événement.

### RENCONTRES D'AFFAIRES

**Organisation de rendez-vous d'affaires** pendant l'événement / Créneaux de 20 minutes pendant les périodes dédiées.

Mise en contact et promotion de votre entreprise auprès de l'ensemble de participants

Mise en avant de vos solutions mais également de vos intérêts et attentes business.

### COMMUNICATION / VISIBILITÉ

#### **Site internet :**

Véritable vitrine de l'événement, support incontournable pour promouvoir le programme, les intervenants, les participants, les partenaires et les sponsors de l'événement.

(Visibilité complémentaire sur la plateforme d'inscription et d'organisation de rendez-vous d'affaires)

#### **Réseaux sociaux**

Communication autour de l'événement en amont, pendant et après l'événement effectuée sur les réseaux de France Biotech (Linkedin + de 40K abonnés) et relayée par les co-organisateurs partenaires de l'événement.

# LES PACKAGES POUR LES HEALTHTECHS\*

\*Entreprises de biotechnologies / du dispositif médical / du diagnostic/ de Santé numérique

DESCRIPTION	START UP EXPOSANT <small>nombre de places limité réservé aux HealthTech</small>	START UP BOOST (Expo + Pitch) <small>nombre de places limité réservé aux HealthTech</small>
Tarif Membre France Biotech	500€ HT	700 € HT
Tarif Non Membre	1 000 € HT	1 800€ HT
Inscriptions	2	2
Exposition / Démo Zone <small>espace composé de 2 tabourets et 1 mange debout</small>	✓	✓
Pitch innovation <small>au sein de l'espace dédié</small>	X	✓ 5 min sur le plateau TV
Accès plateforme de RDV B to B	✓	✓
Logo + lien hypertexte sur le site de l'événement	✓	✓
Citation de votre entreprise sur les campagnes d'e-mailing & post réseaux sociaux	✓	✓

## CONTACTEZ NOUS

### ORGANISATION SCIENTIFIQUE ET RELATIONS SPONSORS

**Olivier Chabanon**

Délégué Général

[olivier.chabanon@france-biotech.org](mailto:olivier.chabanon@france-biotech.org)

**Hugo Servanton**

Chargé du Business Développement et des Partenariats

[hugo.servanton@france-biotech.org](mailto:hugo.servanton@france-biotech.org)

Tel : +33 7 63 00 66 61

### ORGANISATION PRATIQUE ET COMMUNICATION

**Violaine GAUTHIER**

Responsable de la Communication et des événements

[violaine.gauthier@france-biotech.org](mailto:violaine.gauthier@france-biotech.org)

Tel : +33 (0)1 88 32 00 48

**Olivia VANNIER**

Chargée de Communication et des événements

[olivia.vannier@france-biotech.org](mailto:olivia.vannier@france-biotech.org)

## DOSSIER DE PARTICIPATION EXPOSANT\*

**Ce document valide officiellement votre demande d'exposition à CHU HEALTHTECH CONNEXION DAY 2023 le 20 novembre à Marseille, elle sera soumise à validation du comité d'organisation** (Toute inscription en ligne non accompagnée de ce document complété et signé ne sera pas validée par le comité d'organisation)

ORGANISATION : \_\_\_\_\_

Descriptif de votre solution qui sera présentée dans le cadre de l'événement :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

NOM DU RESPONSABLE : \_\_\_\_\_

FONCTION : \_\_\_\_\_

TEL : \_\_\_\_\_

EMAIL : \_\_\_\_\_

ADRESSE DE FACTURATION : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### Les Packages

Start up Exposant membre de France Biotech :	500 € HT	<input type="checkbox"/>
Start-up Boost Exposant + Pitch membre de France Biotech	700 € HT	<input type="checkbox"/>
Start Up Exposant non membre :	1 000€ HT	<input type="checkbox"/>
Start-up Boost Exposant + Pitch non membre	1 800€ HT	<input type="checkbox"/>

Tous les montants s'entendent en Euros HT (TVA : 20%)

Total à facturer : \_\_\_\_\_ €HT

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement figurant dans les conditions de participation (cf p.6 et 7) et en accepter tous les termes et m'engage à régler le montant du partenariat avant le mercredi 1 novembre 2023

Signature et cachet de l'entreprise (VEUILLEZ ÉCRIRE "LU ET APPROUVE" AU-DESSUS DE VOTRE SIGNATURE)

DATE: \_\_\_\_\_

Cachet et Signature : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Merci de nous retourner ce document comme suit :

- Par mail : [Hugo.servanton@france-biotech.org](mailto:Hugo.servanton@france-biotech.org)
- Par courrier : France Biotech | CHU HealthTech Connexion Day - 10 rue d'Oradour Sur Glane, 75015 Paris

## CONDITIONS DE PARTICIPATION À L'ÉVÉNEMENT CHU X HEALTHTECH CONNEXION DAY 2023- LE 20 NOVEMBRE 2023 A MARSEILLE

### 1. Organisation

L'événement l'Événement CHU X HealthTech Connexion Day 2023 se déroulera à Marseille le 20 novembre 2023, Il est organisé par l'association France Biotech dont le siège social est situé 10 rue d'Oradour sur Glane à Paris 15, ci-après dénommée l'Organisateur.

### 2. Objet

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Organisateur met à disposition un stand à un Exposant pendant la durée du Salon. Il précise les obligations et les droits respectifs du participant et de l'Organisateur. Les modalités d'organisation du Salon, notamment la date de début et de fin, sa durée, le lieu où il se déroulera, les heures d'ouverture et de fermeture sont librement déterminés par l'Organisateur qui peut les modifier unilatéralement. Le participant s'engage formellement à respecter le présent règlement.

### 3. Lieu et Dates de l'événement

L'événement CHU X HealthTech Connexion Day 2023 se déroulera à Marseille (Palais du Pharo), le 20 novembre 2023, . En cas d'impossibilité de disposer des locaux prévus pour cas de force majeure, l'Organisateur pourra changer de lieu ou en différer la date si la situation l'impose (arrêté préfectoral interdisant la tenue de la manifestation aux dates prévues). L'Organisateur pourra alors annuler l'opération après en avoir avisé le participant, et dans ce cas, sa présente demande d'admission se trouvera résiliée de plein droit, et ce sans indemnité pour le participant en dehors du remboursement des frais d'inscription mentionnés au point 4.

### 4. Cas de force majeure

L'Organisateur peut annuler ou reporter l'Événement CHU X HealthTech Connexion Day 2023 pour cause de force majeure. Constituent des cas de force majeure justifiant, à tout moment, l'annulation ou le report de l'événement toutes situations nouvelles sanitaires, climatiques, économiques, politiques ou sociales, à l'échelon local, national ou international non raisonnablement prévisibles au moment de la communication du Salon auprès des Exposants, indépendantes de la volonté de l'Organisateur, qui rendent impossible l'exécution du Contrat ou qui emportent des risques de troubles ou désordres susceptibles d'affecter gravement l'organisation et le bon déroulement de l'événement CHU X HealthTech Connexion Day 2023, ou la sécurité des biens et des personnes. En cas d'annulation par l'Organisateur pour cas de force majeure, le participant s'engage à n'exercer aucun recours contre l'Organisateur après paiement des dépenses engagées, le solde disponible sera réparti entre les Exposants au prorata des versements effectués. En cas de report par l'Organisateur pour cas de force majeure, celui-ci informera les Exposants des nouvelles modalités d'organisation dans les plus brefs délais.

### 5. Admission, Inscription, Annulation, Règlement

Sont admises à participer toutes entreprises, organismes ou administrations ayant une compétence dans le domaine des technologies médicales. L'Organisateur se réserve le droit de refuser une demande d'inscription pour quelque motif que ce soit et sans avoir à justifier sa décision. En cas de désistement du participant avant le lundi 30 octobre 2023, le signataire demeure redevable de 50% du montant initial de sa participation, correspondant aux frais engagés par l'Organisateur. Le désistement ne peut être notifié à l'Organisateur que par lettre recommandée avec avis de réception, le cachet de la poste faisant foi. Passée cette date, la demande d'admission à l'événement CHU X HealthTech Connexion Day 2023 devient définitive et irrévocable, et le participant demeure redevable de l'intégralité du montant initial de sa participation. Le règlement total de la participation doit être réglé au plus tard trois semaines avant l'événement, soit le **mercredi 1 novembre 2023 dernier délai.**

### 6. Prestations comprises dans le montant forfaitaire de participation

Les montants forfaitaires de participation sont de 500 € HT, 700 € HT, 1 000 € HT et 1 800 € HT suivant la formule choisie (parmi les formules Pack exposition et Pack Start-up Boost. Ces prix d'inscription à l'Événement CHU X HealthTech Connexion Day 2023 comprennent les prestations décrites dans les rubriques « Les Packages pour les HealthTechs » du présent dossier.

### 7. Règles commerciales

Il est interdit aux participants de faire bénéficier à une autre société de tout ou partie des services offerts par l'Événement CHU X HealthTech Connexion Day 2023, sans l'accord préalable de l'Organisateur. Le participant s'interdit formellement de se livrer, à l'extérieur des lieux du salon, à des activités similaires à celles exercées dans l'enceinte de celles-ci, et ce pendant toute leur durée.

### 8. Obligation de résultat

L'Organisateur s'engage à mettre en œuvre avec diligence les moyens dont il dispose sans être tenu à une obligation de résultats.

### 9. Utilisation de la plateforme de rdv d'affaires de l'événement

Le participant s'engage à prendre les dispositions nécessaires afin d'accéder à la plateforme de l'Événement CHU X HealthTech Connexion Day 2023 mise à disposition par l'Organisateur, afin de faciliter sa participation à l'événement. Cette plateforme permettra la gestion des RDV d'affaires de l'exposants en marge de l'exposition Un code d'accès dédié permettra au participant de s'inscrire gratuitement (selon le nombre de places attribuée dans le cadre du Pack)

### 10. Politique de confidentialité et sécurité des données

Le participant reconnaît être informé que l'Organisateur devra recueillir des données nécessaires dans l'unique but de fournir les services décrits dans le bon de commande associé à ses conditions générales. De plus amples informations sont mises à disposition sur le site de l'Organisateur.

### 11. Assurances

L'Organisateur est responsable civilement en sa qualité d'Organisateur de l'Événement CHU X HealthTech Connexion Day 2023. Cette responsabilité ne saurait en aucun cas s'étendre aux dommages causés par des tiers aux participants. La cité des Congrès de Nantes répond de sa responsabilité civile en qualité de propriétaire des immeubles et des installations, fixes ou provisoires servant aux journées d'affaires, ainsi que pour l'exploitation des activités et entreprises qu'il gère directement. Il en est de même pour toutes les entreprises extérieures. Le participant doit obligatoirement être couvert par une police d'assurance responsabilité civile individuelle et répondre de tous les dommages causés à autrui soit par lui-même, soit par son personnel ou ses installations. Le participant doit être couvert par une police d'assurance garantissant le matériel lui appartenant ou les biens confiés apportés lors de la convention.

### 12. Application du Règlement

L'Organisateur a le droit de statuer sur tous les cas non prévus au présent règlement, et d'apporter à celui-ci toutes modifications ou adjonctions nécessaires qui deviennent immédiatement exécutoires. Les circulaires envoyées aux participants ultérieurement font partie intégrante du présent règlement. Toute infraction du présent règlement peut entraîner l'exclusion du participant contrevenant, et ce à la seule volonté de l'Organisateur, sans mise en demeure et sans remboursement du montant de sa participation.

### 13. Compétences

En signant ce présent dossier, le participant déclare accepter sans réserve les clauses du présent règlement. En cas de contestation, et avant toute procédure, le participant s'engage à soumettre sa réclamation à l'Organisateur. En cas de contestation, les tribunaux du siège de l'Organisateur sont seuls compétents.